

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE JUIN 2019

La rencontre du Conseil des commissaires s'est déroulée du 3 au 6 juin 2019 à Montréal. Lors de cette rencontre, les commissaires ont notamment passé en revue et approuvé les rapports d'activité de tous les services ainsi que le budget de la commission scolaire pour l'année scolaire 2019 - 2020. Vous trouverez ci-dessous un survol des principaux points abordés au cours de ces journées.

Les rapports d'activité de tous les services ont été passés en revue et approuvés, en plus du budget de la commission scolaire pour l'année scolaire 2019 - 2020.

Le budget de la commission scolaire est en hausse de 8,8 % par rapport à l'année dernière.

Dans le but d'améliorer la prestation des services aux élèves, les commissaires ont approuvé la restructuration de deux services : Services complémentaires et compatissants et Ressources matérielles.

Services complémentaires et compatissants

Relevant précédemment des Opérations scolaires, les Services complémentaires étaient chargés de la prestation des services d'éducation spécialisée et de soutien psychosocial aux élèves. Le service créé par le Conseil des commissaires porte le nom de Services complémentaires et compatissants.

L'équipe des Écoles compatissantes fera partie du nouveau service avec comme objectif d'intégrer davantage l'approche axée sur le traumatisme à l'offre globale de services en éducation spécialisée et psychosociale.

Les Services complémentaires et compatissants profiteront d'axes de communication directs avec les écoles et d'une coordination régionale simplifiée des services de soutien aux écoles et aux élèves.

Deux nouveaux postes de direction ont été créés dans le cadre de cette restructuration. Les titulaires de ces postes seront situés à Kuujuaq au Nunavik.

Service des ressources matérielles

La restructuration de ce service tient compte du fait que les fonds d'investissement en immobilisations affectés à la commission scolaire ont plus que doublé au cours des deux dernières années. En plus des véhicules, la commission scolaire est la propriétaire de 247 bâtiments dont elle doit aussi assurer l'entretien; d'autres bâtiments s'ajouteront d'ailleurs au parc actuel au cours des prochaines années. Le nombre de bâtiments se compare en fait à celui des plus grandes commissions scolaires de la province.

Pour assurer une planification et un suivi appropriés des projets de rénovation et de construction ainsi que des achats et du transport, les Ressources matérielles ont été réorganisées autour de trois grands secteurs de service : logistique, projets d'immobilisations (rénovation et construction de nouveaux bâtiments) et entretien/maintenance des biens actuels.

Quatre nouveaux postes de direction ont été créés dans le cadre de cette restructuration. Le titulaire de l'un de ces postes sera situé à Kuujuaq. Deux nouveaux postes de technicien ont en outre été proposés pour Montréal.

Une entente sur un programme de formation avec le Collège Vanier a été approuvée. Cela permettra aux techniciens en comportement/adaptation scolaire de la commission scolaire d'avoir accès à un programme de perfectionnement professionnel menant à une certification collégiale en conseils en soins spécialisés.

L'entente signée avec le Collège Vanier prévoit la prestation de cours au Nunavik et au campus du collège à Montréal. Le programme de perfectionnement professionnel sera dirigé par les Services complémentaires et compatisants.

Le contenu des cours a été élaboré en fonction des pratiques exemplaires qui s'appliquent aux situations auxquelles les techniciens en comportement/adaptation scolaire sont confrontés chaque jour. Le programme de certification leur fournira des outils d'intervention en plus de leur permettre d'acquérir des connaissances et des compétences essentielles. Le programme de certification a pour objectif final de faire en sorte que les techniciens en comportement/adaptation scolaire se sentent à l'aise et en confiance lorsqu'ils doivent traiter les difficultés d'apprentissage ou répondre aux besoins psychosociaux des élèves qui leur sont confiés.

Un groupe de 14 techniciens en comportement/adaptation scolaire provenant de diverses communautés du Nunavik ont participé à un cours d'initiation au collège Vanier, à Montréal, entre le 10 et le 14 juin.

Des indices montrent que la rétention des étudiants s'améliore au niveau postsecondaire. L'analyse des données au cours des 3 à 5 prochaines années permettra à la commission scolaire de savoir s'il s'agit d'une nouvelle tendance ou seulement d'un changement ponctuel.

En janvier 2019, 118 étudiants poursuivaient des études postsecondaires dans le cadre du programme de parrainage de la commission scolaire. De ces étudiants, 113 étaient toujours inscrits à leur programme à la fin du semestre du printemps.

En tout, 18 bénéficiaires ont obtenu un diplôme de formation professionnelle, collégiale ou universitaire au cours de l'année. Ce sont notamment des étudiants des programmes suivants : assistante dentaire, organisation de

loisirs, criminalistique, pilotage d'aéronef, soins infirmiers, sage-femme, conception graphique et Web, et beaucoup d'autres.

De plus, les 19 étudiants inscrits à Nunavik Sivunitsavut en janvier 2019 ont terminé le programme. L'analyse initiale des données indique que Nunavik Sivunitsavut contribue à améliorer le taux global de rétention des étudiants au niveau postsecondaire.

La nouvelle procédure d'admission au postsecondaire et de demande de parrainage mise en œuvre au cours des deux dernières années pourrait avoir aussi contribué à l'amélioration de la rétention des étudiants. En fait, toutes les procédures d'admission aux programmes d'études postsecondaires dispensés en dehors du Nunavik permettent dorénavant aux étudiants d'assumer pleinement la responsabilité de tous les aspects des demandes d'admission et de parrainage.

Les résultats préliminaires du sondage sur la santé Qanuilirpita ont été présentés aux commissaires lors d'une séance à huis clos. Les commissaires ont insisté sur l'importance d'assurer la mise en contexte des données en prévision de l'accès aux résultats du sondage par le public.

La commission scolaire est membre du comité directeur de Qanuilirpita et fait partie du sous-comité sur la gestion des données. Par conséquent, elle continuera de participer aux échanges en lien avec l'accès par le public et les chercheurs aux données de Qanuilirpita.

Les résultats du sondage sont toujours en cours d'analyse et de compilation. Aucune date n'a encore été confirmée pour la diffusion publique des données du sondage.

Au cours de la prochaine année scolaire, le service de l'Éducation des adultes et de la formation professionnelle offrira de nouveaux cours en formation générale, professionnelle et précollégiale. De plus, dans le cadre de ses services aux entreprises, le service offrira aussi des programmes de certification collégiale en partenariat avec des cégeps et des collèges de la province.

Les cours de formation professionnelle qui seront proposés l'année prochaine comprennent notamment : soutien à la clientèle, fabrication de bijoux, entrepreneuriat, soutien informatique, peinture et plâtrage (AEP) et soudage d'aluminium (AEP). Le cours de conducteur de machinerie lourde sera en outre de nouveau offert l'année prochaine.

En 2018-2019, 22 résidents du Nunavik ont obtenu un diplôme de formation professionnelle de la commission scolaire. Les nouveaux cours suivants seront proposés en formation générale : Intégration sociale, formation socioprofessionnelle, préparation à la formation professionnelle.

En 2018-2019, 185 étudiants étaient inscrits aux cours de formation générale. Parmi ceux-ci, 42 étaient inscrits à la formation à distance. Les statistiques relatives aux diplômés de la formation générale seront disponibles plus tard au cours de l'année.

Dans le cadre de ses services aux entreprises, le service prévoit offrir cinq cours menant à une attestation d'étude collégiale (AEC) au Nunavik : soutien à la clientèle, valorisation de la fourrure, éducateur en garderie, guide arctique et gestionnaire de garderie. Un DEC en Arts, littérature et communications est aussi en cours de préparation.

En 2018-2019, 33 résidents du Nunavik ont obtenu un diplôme de niveau collégial dans le cadre de cours organisés par la commission scolaire et dispensés au Nunavik.

Les cours précollégiaux offerts par le centre d'Éducation des adultes de Kangiqsujaq se concentreront sur les préalables en mathématiques et science nécessaires pour l'admission aux programmes spécialisés du postsecondaire. Ces cours ne sont actuellement pas offerts aux élèves du secondaire par les écoles du secteur régulier.

Au cours de la prochaine année scolaire, le recrutement et la rétention des étudiants demeureront la priorité du service de l'Éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Kativik Ilisarniliriniq a nommé M^e Caroline Lemay au poste de protecteur de l'élève. Son mandat consiste à aider les élèves et les parents qui ne sont pas satisfaits d'un service reçu de la commission scolaire ou de la mise en application d'un règlement, d'une procédure ou d'une pratique.

Les services offerts par le protecteur de l'élève sont de nature confidentielle. Le protecteur de l'élève ne représente pas la commission scolaire, ni les élèves et leurs parents. Il s'agit d'une tierce partie tout à fait neutre.

En février et en mars, le protecteur de l'élève a expliqué son rôle et son mandat aux directeurs d'école, aux directeurs adjoints et aux directeurs de centre.

Les parents et les élèves peuvent trouver de plus amples renseignements sur le dépôt d'une plainte sur le site Web de la commission scolaire. Il suffit de visiter www.kativik.qc.ca, et de cliquer sur Commission scolaire, puis sur Protecteur de l'élève.

Les coordonnées du protecteur de l'élève sont aussi accessibles sur le site Web de la commission scolaire. Ce sont : 514 716-6468 | info@omega-ombs.ca. Les personnes qui parlent l'inuktitut peuvent demander les services d'un interprète, qui lui seront fournis en toute confidentialité. Le protecteur de l'élève n'intervient pas dans le cas de conflits entre employés.

Le taux de diplomation des élèves du secteur régulier demeure similaire à celui des élèves de la commission scolaire crie.

Les données présentées portaient sur les cohortes d'élèves ayant fréquenté le secondaire entre 2006 et 2010.

Au cours de cette période, le programme de cheminement particulier (PCP) n'était pas certifié par le ministère de l'Éducation, de sorte que les élèves qui terminaient ce programme n'obtenaient aucune reconnaissance du ministère. À compter de l'année scolaire 2017-2018, le programme PCP a été remplacé par un programme certifié de formation préparatoire au travail.

Entre 2012 et 2016, le taux de graduation des élèves du secteur régulier oscillait entre 22,5 % et 26,4 %. Rien n'indique une tendance lente ou soutenue d'augmentation, mais plutôt une fluctuation entre les pourcentages minimums et maximums. La moyenne est légèrement inférieure à la moyenne du taux de diplomation et de certification de la commission scolaire crie.

Si le programme accrédité de formation préparatoire au travail avait été lancé au cours de cette période, le taux de diplomation de la commission scolaire aurait oscillé entre 24,6 % et 33,2 %, plage similaire aux données sur le taux de diplomation et de qualification de la commission scolaire crie.

La commission scolaire a mis en place au cours de l'année un nouveau système d'information sur les élèves, DASH; ce dernier est maintenant opérationnel dans toutes les écoles. DASH nous permettra de mieux recueillir et gérer les données sur les élèves, données qui pourront alors servir à la prise de décisions éclairées à tous les échelons. De plus, DASH aidera la commission scolaire à mieux mesurer certains des objectifs établis dans le plan stratégique, particulièrement en ce qui concerne le succès des élèves (p. ex., en fournissant de meilleures données sur les fermetures de classe et l'absentéisme des élèves).